

Communauté



Construisons ensemble

La communauté de communes s'est donné trois principes pour son action : participer, évaluer, mutualiser. Ces principes d'organisation des services...

- ▶ PARTICIPER
- ▶ EVALUER
- ▶ MUTUALISER

Actes administratifs

La communauté de communes est amenée à prendre au quotidien des actes créateurs de droits et obligations à l'égard des administrés.

- ▶ MOTEUR DE RECHERCHE
- ▶ RECUEILS DES ACTES
- ▶ DÉLIBÉRATIONS
- ▶ DÉCISIONS
- ▶ LES STATUTS
- ▶ AUTRES ACTES ET RAPPORTS





Fonctionnement

A la suite de l'engagement, dans les années 80, d'un processus de décentralisation à l'échelle nationale, les enjeux en termes d'aménagement du...

- ▶ LE PRÉSIDENT ET LE BUREAU
- ▶ LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE
- ▶ LE CONSEIL D'EXPLOITATION
- ▶ LES COMMISSIONS
- ▶ LES REPRÉSENTATIONS EXTÉRIEURES
- ▶ LES SERVICES
- ▶ LE BUDGET
- ▶ ANNUAIRE DES ÉLUS

Compétences

La Communauté de communes Vallée de l'Hérault est un établissement public de coopération intercommunale (EPCI). Elle a été créée par les communes qui...

- ▶ CADRE DE VIE
- ▶ DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE
- ▶ SERVICES À LA POPULATION
- ▶ CULTURE



Emplois

La communauté de communes recrute ! Rendez-vous ci-dessous pour consulter les offres d'emploi en cours.





Marchés publics

Retrouvez ici l'ensemble des marchés publics lancés par la vallée de l'Hérault.



COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT
BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRES D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ **04 67 57 04 50**

@ **CONTACTEZ-NOUS**